



# Systeme D



MARS 1999

NUMÉRO 7

## Edito...

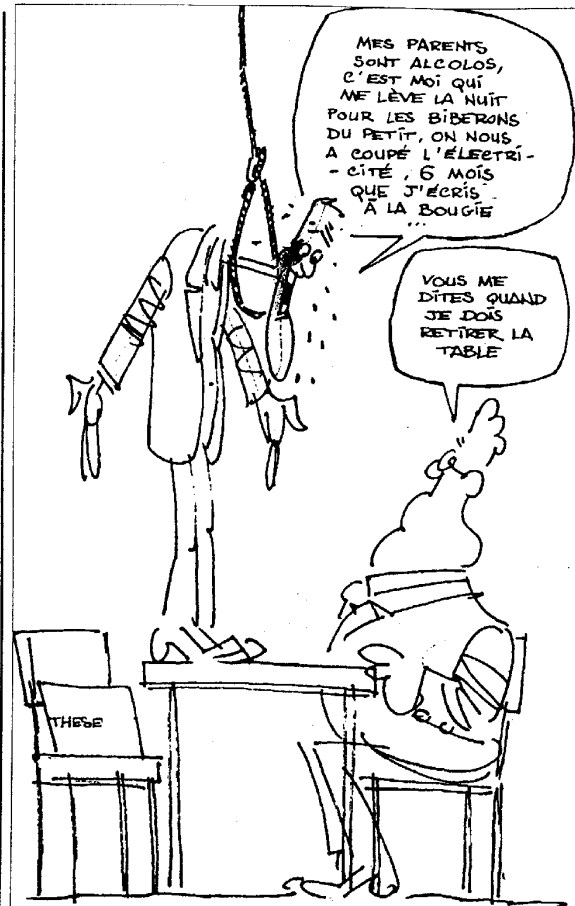
**P** arce que la transparence est une de nos premières revendications, nous avons choisi cette année encore de publier la liste la plus complète des candidats auditionnés et classés sur les 13 postes de maîtres de conférences. Nous souhaitons que les décisions de recrutement ne bénéficient plus d'un halo de confusion et de secret. Les informations des uns et des autres mais aussi les services du personnel des universités concernées ont été d'un précieux secours. Deux universités seulement ont opposé une fin de non recevoir à nos demandes d'information : Paris II et Montpellier. Confidentiel, ont-ils dit.

### Mutation et frustration

Les dix-sept postes mis au concours cette année faisaient presque figure d'abondance par rapport aux périodes de vaches maigres précédentes (9 postes l'an dernier). Las ! La dernière quinzaine du mois de mai a brutalement ramené à 13 le nombre de postes proposés. Les postes d'Aix-Marseille 3, Bordeaux, Grenoble et Nancy ont été pourvus à la mutation.

S'il n'est bien sûr pas question de dénier le droit à des enseignants-chercheurs fonctionnaires de changer de villes pour des raisons de rapprochement familial ou scientifique, les changements d'institutions internes à une même ville sous le prétexte de mésententes personnelles semblent beaucoup moins légitimes. Ils ont pourtant été majoritaires cette année. On conçoit que ces motifs d'ordre psychologique puissent être reçus avec une certaine amertume par la horde de candidats sans poste.

Surtout, ces décisions de mutation interviennent alors même que la phase de recrutement est déjà largement entamée. Cet examen conjoint des candidats au recrutement et à la mutation génère un coût élevé en temps, en énergie et en frustrations pour les candidats qui expédient des dossiers inutiles et pour leurs rapporteurs qui examinent des candidatures virtuelles. Surtout, des chances sont ainsi chaque année brutalement soustraites devant des candidats qui connaissent la valeur de chaque poste.



L'argument qui consiste à faire valoir qu'une mutation n'a de sens que par rapport à l'examen relatif des candidatures au recrutement ne résiste pas à l'observation des conditions concrètes de fonctionnement des commissions. Les mutations se font sur une interconnaissance personnelle et stratégique. La qualité globale des impétrants sans poste est suffisamment connue et reconnue pour ne pas faire mine de la découvrir le jour de l'étude des candidatures.

C'est pourquoi le bureau de l'ANCMSP a attiré l'attention de la directrice de l'enseignement supérieur en juillet afin de développer avec elle un projet de découplage des mutations et des recrutements pour les campagnes à venir. Une phase d'examen des mutations en janvier, suivie d'une phase de recrutement en mai, à condition que les postes pourvus en janvier soit remis en jeu en juin, permettra de garantir un stock stable de postes.

### Parisianisme, localisme, localisme parisien.

La probabilité d'être auditionné, classé et plus encore recruté dans une université dépend de deux conditions que révèle, comme l'an dernier, le tableau que nous proposons. Il faut soit avoir soutenu sa thèse dans l'université qui recrute comme le rappellent les cas trop évidents de Toulouse, Pau, Nanterre, soit, en cas d'absence ou de mise à l'écart du candidat local, être issu de l'IEP de Paris ou de Paris 1. Tout se passe comme si, sauf cas exceptionnel, les membres de chaque commission de spécialistes ne pouvaient penser qu'aux candidats locaux qu'ils connaissent personnellement, d'une part, et aux doctorants de l'IEP de Paris et de Paris 1, d'autre part. On mesure la chance pour

un candidat provincial d'être recruté ou simplement auditionné dans une université de Province dont il n'est pas issu! Les universités ne disposant pas de DEA ni d'école doctorale comme Versailles-Saint-Quentin ou Villeta-neuse, ont pu offrir de réelles possibilités d'ouverture, même si elles ont d'abord concerné mais pas seulement des candidats parisiens.

Le localisme ne se résume pas à la province comme le signale l'origine des candidats auditionnés, classés et recrutés à Nanterre. L'effet de prestige lié à Paris 1 ou à l'IEP de Paris comble l'absence de candidats locaux, comme à Lille ou Strasbourg. Un des effets pervers de cette situation est de renforcer le localisme : puisque les docteurs qui ne sont pas issus de l'IEP de Paris ou de Paris 1 ont peu de chance de trouver un poste en dehors de leur

Suite de l'éditorial en dernière page

## Procédure de recrutement de maîtres de conférences 1998

**S**ur les qualifications CNU, pas de règlements de compte manifestes comme on avait pu le voir les années précédentes. La liste de qualification était au contraire si large que peu de candidats pourvus d'un dossier plus local que national se sont trouvés invalidés.

### Sur les postes ouverts

Il y avait cette année 14 postes déclarés ouverts lorsque le C.N.U. a rendu son verdict. Il est bien entendu à signaler que certains postes ont ensuite été pourvus à la mutation (Bordeaux et Nancy), pour des raisons qui doivent paraître légitimes aux universités qui, lorsqu'elles ont envoyé un courrier aux candidats leur suggérant de ne point se donner de peine pour leur envoyer les dossiers, n'ont offert aucune ombre d'explication. Ces

pratiques, bien entendu, restent indignes : le concours de recrutement est distinct du concours à la mutation.

### Sur les conditions de déroulement des auditions

Les conditions d'accueil, d'écoute, de simple cordialité, et peut-être de sérieux de la lecture des dossiers semblent indiquer que l'action de l'ANCMSP porte ses fruits. Les avis sont partagés sur quelques universités, mais certaines commissions ne sont plus les lieux de ricanement ou d'humiliation qu'elles étaient les années précédentes (Nanterre, Toulouse...), d'autres sont à signaler pour la qualité des débats, l'accueil des candidats, etc. (Versailles ; Paris 2). Il y a loin de la qualité d'écoute, voire de lecture des travaux, à l'équité de la procédure ; mais le fait est à

relever, surtout lorsque l'on sait la vigueur des griefs renouvelés les années précédentes dans Système D.

### Sur l'homogénéité des auditions

Il reste tout à fait impossible d'établir une jurisprudence sur quoi que ce soit : chaque commission décide en pleine et entière souveraineté, lorsqu'il n'est pas à craindre qu'elle ne décide avant même l'audition des candidats. La règle est simple : bétonner la présentation de soi, seul exercice commun à toutes les commissions (sauf Villeteuse, qui engage la discussion par des accroches telles que : « vous ne citez pas cet ouvrage paru il y a un an sur tel thème. Pourquoi ? ». Certaines commissions n'ont strictement cure des qualités pédagogiques des candidats qu'elles entendent, puisqu'elles ont arrêté leur décision

	Lille	Villeneuve	Paris I
Liste des auditionné(e)s sauf erreurs ou omissions toujours possibles	Richard Banégas (IEP de Paris), Karen Bird, Frédéric Caille, (Grenoble), Lionel Chaty (Paris), Stéphane Enguélué (Amiens), Camille Goirand (IEP Paris), Frédérique Matonti (Paris I), Sylvie, Ollitrault (Rennes I), Marion Paoletti (Bordeaux), Franck Petiteville (Grenoble), Anne Verjus, Bénédicte Zimmerman (IEP Paris).	Richard Banégas (IEP de Paris), Lionel Chaty (Paris I), Eric Castel, Eric Darras (Paris II), Marine De Lasalle (Paris I), Camille Goirand (IEP de Paris), Fabien Jobard (IEP de Paris), Didier Le Saout (Paris X), Cyrille Lemieux (EHESS), Pierre Mathiot (IEP de Paris), Frédérique Matonti (Paris I), Florance Moncourtois (Paris I), Sylvie Ollitrault (Rennes I), Marion Paoletti (Bordeaux), Eric Phéliepeau (Nanterre), Bénédicte Zimmerman (IEP de Paris)	Richard Banégas (IEP de Paris), Anne Lois-Couteau (Paris I), Eric Darras (Paris II), Delphine Dulong (Paris I) Vincent Geisser (Aix), Camille Goirand (IEP de Paris), Frédéric Lambert, Cyril Lemieux (EHESS), Frédérique Matonti (Paris I), Céline Monnier-Braconnier (Paris I), Pierre Mathiot (IEP de Paris), Marion Paoletti (Bordeaux), Benedicte Zimmermann (IEP de Paris) s'est retirée parce que recrutée à l'EHESS, Xavier Crettiez (Paris I) s'est retiré parce que recruté à Paris II.
Candidat(e)s classé(e)s	1. Camille Goirand 2. Franck Petiteville 3. Richard Banégas 4. Karen Bird 5. Marion Paoletti	1. F. Matonti 2. M. Paoletti 3. S. Ollitrault 4. C. Goirand 5. F. Moncourtois	1. R. Banégas 2. F. Matonti 3. C. Monnier-Braconnier 4. C. Lemieux 5. C. Goirand

	Nanterre Poste université.	Nanterre Poste IUFM.	Strasbourg
Liste des auditionné(e)s sauf erreurs ou omissions toujours possibles	Valérie Amiraux (IEP Paris), Richard Banegas (IEP de Paris), Laurent Bouvet, Antoine Bévor (?), Eric, Darras (Paris II), , Delphine Dulong (Paris I), Didier Le Saout (Nanterre), Lillian Mathieu (Nanterre), Fédérique Matonti (Paris I), Frédéric Neyrat (Nanterre), Eric Phéliepeau, (Nanterre), Eric Verdier (Nanterre), Bénédicte Zimmerman (IEP de Paris)	Valérie Amiraux (IEP Paris), Richard Banegas (IEP de Paris), Laurent Bouvet, Antoine Bévor, Eric, Darras (Paris II), Delphine Dulong (Paris I), Didier Le Saout (Nanterre), Fédérique Matonti (Paris I), Frédéric Neyrat (Nanterre), Eric Phéliepeau, (Nanterre), Eric Verdier (Nanterre), Lillian Mathieu (Nanterre), Bénédicte Zimmerman (IEP de Paris)	Fredéric Caille, (Grenoble), Lionel Chaty (Paris I), Olivier Costa, Delphine Dulong (Paris I), Marine de Lassalle (Paris I), Cyril Lemieux (EHESS), Frédérique Matonti (Paris I), Pierre Mathiot (IEP de Paris), Hervé Michel, Vincent Simoulin.
	1. Eric Phéliepeau 2. Lilian Mathieu 3. Valérie Amiraux 4. Richard Banégas 5. Eric Darras	1. Lilian Mathieu 2. Frédérique Matonti 3. Frédéric Neyrat 4. Valérie Amiraux 5. Didier Le Saout	1. Marine de Lassalle 2. Cyril Lemieux 3. Delphine Dulong 4. Olivier Costa 5. Pierre Mathiot

	Versailles	Versailles	Toulouse
Liste des auditionné(e)s sauf erreurs ou omissions toujours possibles	Valérie Amiraux (IEP Paris), Corine Balleix-Banerjee (Paris II), Richard Banegas (IEP Paris) ne s'est pas présenté, Laetitia Bucaille (IEP Paris), Frédéric Caille (IEP Grenoble), Lionel Chaty (Paris I), Xavier Crettiez (Paris I), Eric Darras (Paris II), Stéphane Dufoix (Paris I), Marine de Lassalle (Paris I), Damien Deschamps (Grenoble upmf), Delphine Dulong (Paris I), Camille Goirand (IEP Paris), Jean Joana (Montpellier I), Lillian Mathieu (Paris X)	Jérôme Lafargue (Pau) et Rémy Le Saout (Nantes) ne se sont pas présentés, Fabien Jobard (IEP Paris), Martine Lebovici, Cyril Lemieux (EHESS), Rémy Le Saout (Nantes) ne s'est pas présenté, Lillian Mathieu (Nanterre), Frédérique Matonti (Paris I), Pierre Mathiot (IEP Paris), Marion Paoletti (Bordeaux), Eric Philipeau (Paris X), Anne Pivron (IEP Paris) nes'est pas présentée, Bénédicte Zimermann (IEP Paris) ne s'est pas présentée	Fabien Jobard (IEP de Paris), Jérôme Ferret (Toulouse), Jean-Charles Basson (Grenoble), Eric Darras, Marcello De Almeida Medeiros (Toulouse), Thomas Lindemann (Toulouse), Vincent Geisser (Aix), Stéphanie Janet, Fabien Jobard (IEP de Paris), Cyril Lemieux (EHESS), Savef (Toulouse), Xavier Crettiez (Paris I) ne s'est pas présenté.
	1. Marion Paoletti 2. Eric Darras 3. Pierre Mathiot 4. Frédéric Caille 5. Lilian Mathieu	1. Delphine Dulong 2. Martine Leibovici 3. Fabien Jobard 4. Lionel Chaty 5. Valérie Amiraux	1. Thomas Lindemann 2. Jérôme Ferret 3. Eric Darras 4. Savef 5. Marcello De Almeida Medeiros

Paris II Assas	Pau	Grenoble	Montpellier
Corinne Balleix-Banerjee (Paris II), Xaviez Crettiez (Paris I), Fabien Jobard (IEP de Paris), Frédéric Charillon	Sylvie Ollitrault (Rennes), Marion Paoletti (Bordeaux), Lionel Chaty (Pairs I), Vincent Geisser (Aix III), Hervé Michel, Frank Petiteville (Grenoble), Eric Kerrouche (Bordeaux) et Eric Darras ne se sont pas présentés.	Karen Bird, Didier Chabanet (Lyon III), William Genieys (Montpellier I), Frédérique Matonti (Paris I), Pierre Mathiot (IEP de Paris), Gilles Nézosi (Grenoble), Marion Paoletti (Bordeaux), Christine Pina (Grenoble), Jean-Yves Sabot (Grenoble), Vincent Tournier (Grenoble)  9 auditionnés, Marion Paoletti ne s'étant pas présentée à l'audition.	Liste non communiquée Citons cependant :  Francois Hourmant (Rennes I), Jacques Lolive (Montpellier I), Pierre Mathiot (IEP de Paris), Frédérique Matonti (Paris I), Pascal Nicolas-Lestrade (Paris VIII).
1. Xavier Crettiez 2. Corinne Balleix-Banerjee (Paris II)	1- Jérôme Lafargue 2- Camille Goirand 3- Frank Pettiteville 4- Hervé Michel 5- Vincent Geisser	1. Vincent Tournier 2. Karen Bird 3. Gilles Nézosi 4. William Genieys 5. Frédérique Matonti	1. Pascal Nicolas-Lestrade 2. Jacques Lolive 3. Pierre Mathiot 4. Francois Hourmant 5. Frédérique Matonti

avant l'audition. En pareille circonstance, les commissions entendent avec sérieux les deux ou trois candidats pressentis au classement (sur leurs travaux et compétences pédagogiques) et écoutent distraitemment les récits des autres sur leurs travaux, façon café du commerce : l'audition a alors une vertu pédagogique indéniable, puisqu'elle permet aux spécialistes des

commissions de spécialistes de se tenir informés des dernières avancées de la science politique, sur les thèmes à la mode ou, pire encore, discutés à Paris. Les spécialistes auront plus d'assurance, après ces auditions, dans les dîners en ville (c'est peut-être cela aussi, la valorisation de la recherche). Les questions sont alors du type : « mais vous trouvez ça bien, vous, que des

journalistes soient mariés avec des hommes politiques » ou, sur un ton plus sentencieux, « mais enfin, monsieur, sur le fond, vous en pensez quoi des libertés publiques ? ».

#### Sur la diversité géographique du recrutement

La prime revient encore cette année aux candidats qui ont soutenu leur thèse dans l'université qui les a nommés : Nanterre (deux fois), Pau, Grenoble et Toulouse bien entendu. Soit la moitié des postes. La palme (décernée à ceux qui, en plus d'entrave à l'équité du concours, y ajoutent une part singulière d'arrogance ou de ridicule) est cette année partagée par Nanterre et Toulouse. Le cas de cette dernière est simple, réitéré d'année en année. Cette fois, l'université de sciences



est simple, réitéré d'année en année. Cette fois, l'université de sciences sociales de Toulouse a décidé de faire sa bonne élève et a donc procédé à des auditions, qui ont duré toute la journée. Elle a à cet effet requis la présence de quelques uns pour donner le change, a classé cinq personnes, dont quatre du cru, et placé le seul candidat extérieur en troisième position, pour faire genre " tout

### Sur la diversité sociale du recrutement

On pourrait se réjouir de la mission sociale de service public que poursuivent un nombre croissant de commissions, si cela ne se faisait aux dépens de principes que l'on estime plus légitimes. La pratique se généralise en effet de recruter des candidats qui ont derrière eux deux ou trois années

autrefois qui supplantent les médiocres d'aujourd'hui. Lente décadence de l'université ? Nous préférons la première hypothèse, connaissant ce qui peut se faire par exemple au CNRS (cf. art. Bruneteaux numéros précédents) : le résultat est que la précarité n'est pas combattue, et que le recrutement ne se fait pas seulement au mérite. Cette observation ne tient en outre pas compte de ceux qui, qualifiés depuis longtemps par le CNU, ne sont même plus entendus nulle part et disparaissent des quotients entendus/qualifiés.

### Sur la diversité sexuelle du recrutement

Cinq femmes ont été recrutées sur les postes ouverts (la mutation est un privilège masculin) : cette répartition est supérieure à celle des candidats entendus (je n'ai plus les réf. des candidats qualifiés), signe que la profession se féminise à grand pas, ce dont on peut se réjouir. Seule innovation, quelques commissions semblent faire dans la discrimination positive féminine (Villetaneuse : 16 candidats entendus, dont six femmes ; cinq candidats classés, dont cinq femmes) ou masculine (Toulouse : 11 candidats entendus, dont dix hommes, cinq classés, dont cinq hommes).

bien pesé ». Notons, sauf erreur, que les quatre personnes classées à Toulouse ne l'ont été qu'à Toulouse, ce qui souligne l'irréductible endogamisme qui sévit là-bas et, par ailleurs, le genre très singulier de la science politique qui doit s'y pratiquer. Les pressions depuis quelques années n'ont pas été maigres sur cette université, qui désormais fait dans les formes (ce qui ajoute au préjudice financier de ceux qui, de Paris ou d'ailleurs, s'y rendent pour la beauté des classements) : nous touchons là aux limites de ce que l'on peut exiger (et obtenir), tant que le concours est ni national, ni républicain. Nanterre n'est pas en reste, mais les victimes sont cette fois Nanterroises seulement. Après que deux éminents professeurs de Nanterre eurent chacun classé en première place de chacun des deux postes ouverts le candidat de leur préférence, il ne restait plus au candidat de l'un, sur le poste IUFM, qu'à se faire déclasser (faute d'agrégation du secondaire) au profit du second... candidat soutenu par son alter-ego. Ce localisme au carré a un côté beauté du geste indéniable. Et puis Nanterre a cet avantage qu'il ne fait pas venir les gens de loin (Nanterre, Paris 1, IEP Paris). A signaler : peu de commissions semblent avoir été soucieuses de la résidence éventuelle des candidats sauf, ce qui prouve que le formalisme y est porté au-delà de toute espérance, à Toulouse !

de candidatures et se trouvent dans une précarité redoublée. La conjoncture leur est favorable : ils sont à présent recrutés, ce qui panse les plaies des situations les plus difficiles. Il faut bien entendu remarquer que ce sont ces mêmes commissions qui les ont plantés les premières années. Deux hypothèses. Soit le calcul est volontaire et se fait jour un raisonnement catho-social (catho : " un peu de souffrance,



ça endure son candidat" ; social : " ces petits gâtés par le système - cf. allocations de recherche, voire bourses post-doc - on va pas non plus tout leur donner tout de suite) qui produit, dans une circularité dont l'université n'a pas le monopole, misère et secours. Soit il n'y a pas calcul du tout et il faudrait alors s'interroger sur l'irrésistible et continu déclin de la qualité des candidats : ce sont ceux et celles qui se sont vus plantés par des meilleurs

L'université des sciences sociales de Toulouse milite de toutes façons depuis longtemps en ce sens, si l'on s'en tient aux stats édifiantes de cette université édifiante.